

Réf: Dossier N° : 11342

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HAXIS » en abrégé «HX »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA ABATTA, 06 BP 1012
ABIDJAN 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Février 2015, et enregistrés au CEPICI le 23 Février 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HAXIS » en abrégé «HX ».

Objet: La gestion clientèle, la fourniture et la gestion de centre de contact, la représentation d'entreprise, le développement de solutions informatique, le développement d'application mobile et logiciels de gestion, la production, la commercialisation et la gestion des énergies renouvelable, la commercialisation de supports de communication multimédia et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l' extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinquante Mille (50.000) F CFA chacune en numéraires et en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA ABATTA, 06 BP 1012
ABIDJAN 06

GERANT: Monsieur KOUADIO KPRY ALAIN OLIVIER GERARD.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-4499 du 23/02/2015 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°1548 du 23/02/2015

Pour Avis

Le CEPICI

